



**Note de synthèse du
CONSEIL COMMUNAL**



Séance du 18 décembre 2023 à 19h00

Présents :

TOURNEUR Aurore, Bourgmestre,
ANTHOINE Albert, DENEUFBOURG Delphine, JAUPART Alexandre, GARY Florence, Echevins,
MINON Catherine, Présidente du C.P.A.S.,
BRUNEBARBE Ginette, DELPLANQUE Jean-Pierre, DUFRANE Baudouin, MANNA Bruno, BAYEUL
Olivier, MABILLE Jules, FOSSELARD Hélène, SCHOLLAERT Michel, VERLINDEN Caroline, GARIN
Marc, MAES Jean-Michel, MUSINU Francesco, PASTURE Jean-Pierre, Conseillers communaux,
VOLANT David, Directeur général.

PUBLIABLE



Séance publique

AFFAIRES GÉNÉRALES > Secrétariat

Objet n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Il est demandé au Conseil communal d'approuver le procès-verbal de sa séance précédente.

Objet n°2 : Convocation à l'assemblée générale extraordinaire de la Holding communal S.A. en liquidation - le 22 décembre 2023

Il est demandé au Conseil communal de désigner un membre pour représentation communale à l'assemblée générale extraordinaire du Holding communal en liquidation le 22 décembre 2023 ou de donner procuration au liquidateur pour le vote à l'assemblée générale extraordinaire du Holding communal SA en liquidation du 22 décembre 2023.

Objet n°3 : Convocation à l'assemblée générale ordinaire IDEA - le 20 décembre 2023

Il est demandé au Conseil communal d'approuver l'évaluation 2023 du Plan stratégique IDEA 2023-2025 étant à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'intercommunale.

Objet n°4 : Convocation à l'assemblée générale ordinaire HYGEA - le 21 décembre 2023

Il est demandé au Conseil communal d'approuver les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire HYGEA du 21 décembre 2023.

L'ordre du jour est le suivant ;



1. Présentation et approbation du rapport d'évaluation 2023 du Plan stratégique 2023/2025

AFFAIRES GÉNÉRALES > D.P.O. R.G.P.D.

Objet n°5 : Règlement général sur la Protection des Données (RGPD) - Désignation du Délégué à la Protection des Données

Il est demandé au Conseil communal de ratifier la décision du Collège communal du 29 novembre 2023 désignant Madame Isabelle STEVENS, Chef du service Etat civil/Population/Cimetières, en qualité de Délégué à la Protection des Données.

AFFAIRES SOCIALES > ACCUEIL TEMPS LIBRE (A.T.L.)

Objet n°6 : Accueil Temps Libre - Rapport d'activité 2023 - Plan annuel 2024

Il est demandé au Conseil communal de prendre connaissance du rapport d'activités 2023 et du plan d'actions 2024.

FINANCES > TAXES

Objet n°7 : Taxe communale sur les mâts d'éoliennes destinés à la production industrielle d'électricité - Exercices 2024 à 2025 inclus (040/367-48)

Il est demandé au Conseil communal d'établir la taxe communale sur les mâts d'éoliennes destinés à la production industrielle d'électricité pour les exercices 2024 et 2025.

FINANCES > COMPTABILITÉ

Objet n°8 : Modification budgétaire MB2/2023 - Approbation tutelle - Information

Il est demandé au Conseil communal de prendre connaissance de l'arrêté du SPW en date du 30 novembre 2023 réformant la MB2 de l'exercice 2023.

Objet n°9 : Budget communal 2024 - Choix entre la balise d'emprunt ou les ratios d'endettement - Décision

Il est proposé au Conseil communal de se maintenir dans le schéma de la balise d'emprunt pour le budget de l'exercice 2024 et les suivants.

Objet n°10 : Budget communal 2024

Il est demandé au Conseil communal d'arrêter, comme suit, le budget communal de l'exercice 2024 :

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	11.810.425,45	4.121.768,36
Dépenses exercice proprement dit	11.780.385,28	4.464.652,08
Boni / Mali exercice proprement dit	30.040,17	-342.883,72
Recettes exercices antérieurs	1.258.052,74	12.000,00
Dépenses exercices antérieurs	198.384,62	18.070,42
Prélèvements en recettes	0,00	468.954,14
Prélèvements en dépenses	111.000,00	120.000,00



Recettes globales	13.068.478,19	4.602.722,50
Dépenses globales	12.089.769,90	4.602.722,50
Boni / Mali global	978.708,29	0,00

2. Tableau de synthèse (partie centrale)

2.1. Service ordinaire

<u>Budget précédent</u>	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	12.406.221,27	0,00	0,00	12.406.221,27
Prévisions des dépenses globales	11.546.877,59	0,00	0,00	11.546.877,59
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	859.343,68	0,00	0,00	859.343,68

2.2. Service extraordinaire

<u>Budget précédent</u>	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	3.569.984,81	0,00	442.500,00	3.127.484,81
Prévisions des dépenses globales	3.569.984,81	0,00	442.500,00	3.127.484,81
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	0,00	0,00	0,00	0,00

3. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées (si budget non voté, l'indiquer)

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
CPAS	1.583.455,39	non voté
Fabriques d'église		
BRAY-Levant de Mons	4403,16	non voté
Subside Fe Clr	5745,60	non voté
Subside Fe Rouveroy	0	non reçu
Subside Fe Peissant	5.926,10	23/10/2023
Subside Fe Fauroeux	3823,25	23/10/2023
Subside Fe Vlb	8.570,33	23/10/2023
Subside Fe Vls	3.748,63	23/10/2023
Subside Fabrique D'Eglise De Haulchin	9.235,29	20/11/2023
Subside F.e. E-A-Mt	6.289,92	20/11/2023
Subside Fabrique D'Eglise De E-Au-Val	5.770,64	23/10/2023
Zone de Police	667.725,14	non voté
Zone de Secours	333.867,29	
Autres (précisez)		

FINANCES > PATRIMOINE

Objet n°11 : **Patrimoine - Principe de vente d'une maison sise rue des Ecoles 31 à Peissant**



Il est demandé au Conseil communal d'adhérer au principe de procéder à la vente de gré à gré d'une maison d'habitation avec jardin, sise rue des Ecoles 31 à Peissant, cadastrée D0015/00T000 conformément au rapport d'estimation établi par le notaire O. Minon à Thuin en date du 27 octobre 2023 suivant le contrat de mise en vente de gré à gré et le projet d'acte de vente annexés à la présente délibération et selon les modalités suivantes:

- au prix minimum de 120.000€ ;
- au plus offrant ;
- pour une contenance de 04a 60ca ;
- et aux autres conditions ci-annexées.

Objet n°12 : Patrimoine - Car scolaire IVECO MAGELYS - Révision du prix de vente

Il est demandé au Conseil communal de remettre en vente le car scolaire à partir de 15.000€ (au plus offrant).

